

# LES AIDES POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

## SOUTIEN AUX PROJETS DE MÉTHANISATION AGRICOLE À LA FERME



### OBJECTIF

Bénéficier des aides du Conseil départemental de la Somme pour réaliser votre projet de méthanisation agricole.

### QUELS SONT LES INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES ?

➤ tous les investissements matériels liés à des projets de méthanisation dans les exploitations agricoles.

Ne sont pas éligibles :

➤ le matériel d'occasion et les investissements immobiliers.

### À QUI S'ADRESSE CETTE AIDE ?

Aux exploitations agricoles sous forme individuelle ou sociétaire dont le siège social est situé dans la Somme.



**Aucun investissement ne devra être effectué avant l'examen de votre demande de subvention par le Conseil départemental.**

## QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ?

- Respecter les bonnes pratiques environnementales et en matière de bien-être animal.
- Être en règle en matière de cotisations fiscales et sociales.
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le passage en Commission permanente sauf dérogation écrite par le Département.

## QUELLES SONT LES MODALITÉS D'INTERVENTION ?

- **Taux d'aide maximum : 40 % des dépenses éligibles avec une subvention maximum de 50 000 €.** Le taux de subvention sera apprécié sur la base du projet présenté et pourra être pondéré.
- Les projets pourront être soutenus au travers d'un cofinancement avec d'autres partenaires publics : Union européenne, État, Région, collectivités territoriales.

## CONSTITUTION DU DOSSIER

- ✓ Une lettre de demande de subvention à adresser au Président du Conseil départemental de la Somme
- ✓ Le descriptif du projet
- ✓ L'étude de faisabilité
- ✓ Les devis détaillés des investissements
- ✓ Le descriptif du projet
- ✓ Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- ✓ Si nécessaire, le plan de trésorerie détaillé
- ✓ Le plan de financement initial
- ✓ Les statuts de la société à jour, datés et signés
- ✓ Un relevé d'identité bancaire (IBAN)
- ✓ Un extrait K-bis de moins de six mois



### CONTACT

Conseil départemental de la Somme  
Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires  
43 rue de la république - CS 32615 - 80026 AMIENS Cedex 1  
Tél : 03 22 71 81 71